EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Jacqueline CHAPON à Alain MARTINET, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Odile SAUGUES à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	**Danielle AUROI, Martine REMBERT-MANTELET**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Pascaline BIDOUNG, Madame Danièle GUILLAUME, Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Madame Marie SAVRE et Monsieur Bruno SLAMA entrent en séance avant le vote de la question n° 1.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n° 1 et donne pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT.
Madame Marie SAVRE quitte la séance après le vote de la question n° 5.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET après le vote de la question n° 5.
Monsieur Jérôme GODARD revient en séance avant le vote de la question n° 16 et reprend son pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT.

Rapport N° 2

VENTE DES LOCAUX 143 BOULEVARD LAFAYETTE À L'ASSOCIATION "AUVERGNE ACTIVE"

Rapporteur : Monsieur Dominique ADENOT

Les locaux sis 143 Boulevard Lafayette, propriété de la ville de Clermont-Ferrand, ont été libérés par la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes de Clermont Communauté qui a été relogé 64 boulevard Léon Jouhaux. La Commune n'ayant plus l'utilité de ces bureaux elle propose de les céder.

Cet ensemble immobilier de 310 m² en copropriété est composé des lots n° 20, 21, 22, 23 et 24 à usage de bureaux ainsi que de 8 places de stationnement extérieur.

L'association « Auvergne Active, Financeur solidaire pour l'emploi » membre de « France Active », premier réseau national de financement solidaire au service de l'emploi, qui soutient les projets de création, de développement ou de consolidation portés par des entreprises ou des associations d'utilité sociale, souhaite en faire l'acquisition.

Cette association facilite l'accès aux crédits bancaires, apporte une expertise et un soutien financier aux demandeurs. Elle finance également le développement de l'emploi dans les entreprises solidaires.

C'est dans ce cadre que la Ville de Clermont-Ferrand souhaite s'associer à la démarche d' « Auvergne Active » qui est aussi partenaire des collectivités territoriales et au service des politiques publiques de l'emploi.

C'est la raison pour laquelle dans un contexte économique difficile et compte tenu de la nécessité de soutenir toutes les actions visant à l'insertion dans le domaine économique et de favoriser cette mission d'intérêt général, il vous est demandé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire à vendre ces locaux au prix de 300 000 € qui est inférieur à l'estimation du service des domaines en date du 30 avril 2012 de 363 000 € et de signer tout acte afférent.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 31 décembre 2012

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller Municipal Délégué

Grégory BERNARD